

## Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Auvergne-Rhône-Alpes

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Technicien Forestier (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDD à temps complet de 10 mois, renouvelable sous conditions</b> de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).  Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). <b>Fourchette</b> : entre 26 et 33 K€ bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	Aurillac (15)
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>1<sup>er</sup> mars 2023</b>

---

### Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

### Description du poste

Au sein de l'équipe du Cantal et avec l'appui de celle-ci, nous recrutons un Technicien Forestier (H/F) pour développer et promouvoir la gestion durable des forêts privées dans le cadre de conventions spécifiques. Les missions portent essentiellement sur :

- le secteur de la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, sur la thématique des forêts feuillues :
  - Mise en place de références forestières et réalisation d'un recueil dynamique de ces références,
  - Organisation d'une campagne de communication sur la thématique forestière,
  - Mise en place d'une bourse foncière forestière,
  - Réflexion sur un projet participatif en forêt.
- le secteur « bassin versant du Célé » :



- Réalisation de visites conseils auprès des propriétaires, afin d'intégrer l'enjeu « eau » dans la gestion forestière.

Une mission ponctuelle de courte durée, concernant la réalisation de diagnostics fonciers à partir de bases de données existantes, complètera le profil.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS agricole, option productions forestières ou gestion forestière ;
- Maîtrise des outils informatiques **SIG** ;
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel ;
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent ;
- Une expérience professionnelle sur l'enjeu « eau et forêt » et/ou sur la gestion des peuplements feuillus serait appréciée.

### Compétences et qualités requises

- Autonomie et organisation ;
- Goût et aptitude pour le travail de terrain ;
- Sens de la communication, capacité à vulgariser des connaissances ;
- Travail en équipe ;
- Force de proposition et curiosité ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Permis B obligatoire.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle de l'employeur à hauteur de 15€ par mois.

## Personnes à contacter

- Mme Isabelle GIBERT-PACAULT, responsable territoriale Cantal : 06 62 24 99 66 - [isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr](mailto:isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr)

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **1<sup>er</sup> février 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail, à destination de M<sup>me</sup> la Directrice du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes, aux adresses suivantes :

[auvergnerhonealpes@cnpf.fr](mailto:auvergnerhonealpes@cnpf.fr) et [isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr](mailto:isabelle.gibert-pacault@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le 7 février 2023, dans les locaux du CNPF (2 rue Nicéphore Niepce - Bâtiment B) à Aurillac (15).



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)

